



COMMUNE DE ROLLE

Grand-Rue 44 - CP 1224 - 1180 Rolle

Tél. 021 822 44 44 - www.rolle.ch

MUNICIPALITE



EMBARGO jusqu'au 12 décembre 2017



Législature 2016 - 2021

Communiqué de la Municipalité N° 13

Rolle, le 28 novembre 2017

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Dans la perspective de la séance du Conseil communal du 12 décembre prochain, nous avons l'avantage de porter à votre connaissance les communications municipales suivantes.

1. Affaires du personnel

Trois démissions en été enregistrées en cette fin d'année. Mme , secrétaire de direction aux Services techniques, fera valoir son droit à la retraite à fin mars 2018. Il est aussi pris acte des prochains départs de Mme , concierge au collège du Martinet, et de Mme AID à la bibliothèque. Le renouvellement de ces postes fera l'objet de décisions municipales ultérieures.

Engagement d'un informaticien. L'analyse du service informatique confiée à M.

, de Teamlog, présentée le 31 octobre à la Municipalité, met en évidence la nécessité de renforcer l'informatique communale, pour des questions de sécurité notamment, et de maintenance en lien avec OFISA. La Municipalité a ainsi validé l'engagement d'un employé auxiliaire au bénéfice d'un contrat de durée déterminée (CDD) de 6 mois, le temps de préparer le préavis municipal nécessaire au changement de système d'exploitation GEFI par un nouvel ERP. Et de proposer l'engagement d'un employé supplémentaire à plein temps, portant l'effectif du service informatique à 1.5 EPT. M. , actuel responsable de l'informatique communale, ne peut en effet consacrer que 50 % de son temps à la Commune durant ses études universitaires.

2. Nouveau règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux

Ce règlement n'indique pas les tarifs détaillés des différentes taxes qui entreront en vigueur dès le 1^{er} janvier 2018 ; n'apparaissent que les plafonds maximums. Les montants précis seront donc communiqués par circulaire séparée, selon le tableau ci-dessous :

Art.	Description taxes	Prix (HT)
Art. 2	Taxe unique de raccordement des eaux claires (EC) au système d'assainissement	Fr. 15.— m ²
Art. 2	Taxes unique de raccordement des eaux usées (EU) au système d'assainissement	Fr. 15.— m ²
Art. 4	Taxe annuelle d'utilisation du réseau EC	Fr. 1.30 m ²
Art. 5	Taxe annuelle d'utilisation du réseau et d'épuration EU	Fr. 2.60 m ³
Art. 6	Taxe annuelle spéciale par EH (équivalent-habitant)	Fr. 10.— EH

Contrat de droit administratif pour le relevé des sous-compteurs d'eau. Cette prestation utile (pour les propriétaires concernés) au calcul du volume d'eau d'arrosage ne participant pas à celui destiné à l'épuration dans des installations collectives (taxes affectées), entre en vigueur avec le nouveau règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux. A ce jour, une quinzaine de sous-compteurs sont recensés. La nouvelle donne multipliera le nombre de leurs bénéficiaires, imposant un système de suivi et de relevé par un professionnel. Le SIDERE a déjà établi un contrat de droit administratif à cette fin avec les communes membres ; Rolle a décidé d'y souscrire à son tour pour une durée initiale de 10 ans, puis renouvelable sauf dénonciation.

3. Cartes journalières CFF - Tarifs 2018

La nouvelle hausse des prix des abonnements CFF « Communes » (soit + Fr. 700.—), les portant à Fr. 14'000.— pièce, alors que Rolle en propose 5 à sa population et aux communes avoisinantes, « milite » en faveur d'une légère adaptation des prix selon le tableau suivant, valide pour l'année 2018 :

Offre cartes journalières CFF	Tarifs depuis 2012 (statu quo jusqu'en 2017)	Tarifs 2018
Du lundi au vendredi	Fr. 40.—/jour	Fr. 42.—/jour (+ Fr. 2.—)
Samedis, dimanches et fêtes	Fr. 45.—/jour	Fr. 45.—/jour (inchangé)
Forfait samedi-dimanche	Fr. 80.—	Forfait supprimé
Forfait vendredi-samedi-dimanche	Fr. 105.—	Forfait supprimé

La vente de ces abonnements reste confiée à l'office du tourisme. Les communes partenaires ont été informées de ces nouvelles conditions.

4. Fête de l'Avent 2018

Le Noël des commerçants, prévu le 1^{er} dimanche de l'Avent, soit le 3 décembre, a incité le Groupement Rollois des Entreprises et des Commerçants (GREC) à demander la fermeture de la Grand-Rue à la circulation ; la Municipalité, fondée sur l'autorisation accordée par le Canton, a validé cette proposition. L'Exécutif rollois tiendra d'ailleurs un stand devant le bâtiment de la Couronne, au N° 44 de la Grand-Rue à cette occasion, entre 10h.00 et 14h.00.

5. Adaptation du prix du gaz avec effet rétroactif au 1^{er} juillet 2017

L'ampleur qu'affiche depuis plusieurs années le compte de réserve, soit plus de Fr. 7.5 millions, malgré une dernière baisse de 1 ct (tarif 3 chauffage) dès le 1^{er} janvier 2016, rend une nouvelle baisse possible. Dans la mesure aussi où les prix du gaz se maintiennent à un niveau historique particulièrement bas. En outre, la situation à fin octobre 2017 laisse entrevoir, pour l'année en cours, des achats de gaz et des frais d'entretien sensiblement inférieurs aux prévisions. La Municipalité a ainsi décidé une baisse rétroactive de 1.5 ct au 1^{er} juillet 2017 et de maintenir le nouveau tarif de 5 cts/kWh jusqu'à fin 2018, sauf forte hausse de cette source d'énergie dans l'intervalle.

6. Convention relative à l'installation d'une solution de recharge connectée

Signée avec Romande Energie, cette convention porte sur une durée initiale de 15 ans, renouvelable sauf résiliation pour une nouvelle période de 10 ans. Cette installation prévue à l'extrémité est de la Place des Tilleuls permettra, par une borne unique, de recharger 2 véhicules électriques. Romande Energie finance entièrement cette installation pour quelque Fr. 52'000.— et encaissera les redevances des utilisateurs à raison de Fr. -.45 à -.50 le kWh livré. Les termes de la convention indiquent notamment le devoir de la Commune d'assurer, pour les « automobilistes branchés », les meilleures visibilité et accessibilité possibles du site. Ce projet est en attente de réalisation.

7. Avenir des marchés de Rolle

Une proposition « citoyenne » du groupe de travail constitué à cette fin tient dans le lancement d'un sondage à la population sur le devenir du marché. Cette offre, acceptée par la Municipalité, prendra forme dans le cadre d'un tous ménages avant le 15 décembre prochain (opération conjointe avec le courrier de fin d'année « infos déchets »).

8. ENJEU et « electure »

Les promotions scolaires des élèves du secondaire auront lieu à Gilly dès 2018, et non plus au Casino-Théâtre. Il est par ailleurs annoncé que la Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU Lausanne) promeut les « eLectures » par une offre de 8'500 livres numériques à emprunter gratuitement (www.bcul.ch/electures).

9. Affaires sociales

Bourse d'apprentissage. Les affaires sociales de la Commune et le Groupement Rollois des Entreprises et des Commerçants (GREC) ont organisé la 1^{ère} Bourse d'apprentissage de Rolle le mercredi 15 novembre 2017. 10 entreprises rolloises ont participé à cette première édition et 15 autres ont proposé des stages (20) ou des places d'apprentissages (8). Les services communaux ont également présenté les formations d'apprenti/e de commerce, agent d'exploitation et agent de propreté. Un courrier d'information avait été envoyé à tous les élèves de 10 et 11^{ème} hamos pour les inviter à participer à cette soirée. Plus de 50 personnes sont passées entre 19h30 et 21h30 dans les locaux de la Maison des Associations et de la Culture pour rencontrer les entreprises présentes, le succès de cette première Bourse aux apprentissages a dépassé toutes les attentes. Les échanges entre professionnels et jeunes ont permis à nombreux d'entre d'eux de se faire une meilleure idée des métiers proposés et certains ont laissé leur dossier en vue d'un stage. La deuxième Bourse d'apprentissage se tiendra à Rolle en automne 2018.

Cantines scolaires. La cantine scolaire des Buttes « Navirôle » est gérée depuis novembre 2016 par l'association Enfance et Jeunesse. Les salaires des employés, encore payés par la Commune, sont refacturés à ENJEU depuis cette année-là. Leurs contrats de travail seront transférés à l'association intercommunale au 1^{er} janvier 2018. A noter encore que les élèves dès la 7^{ème} année se rendent au restaurant scolaire « Crock'n'Rolle ».

Ci-dessous, quelques chiffres de fréquentation du restaurant scolaire des Buttes.

➤ 13'275 repas servis du 22 août 2016 au 29 juin 2017 à raison de :

- 114 enfants en moyenne annuelle le lundi
- 112 enfants en moyenne annuelle le mardi
- 113 enfants en moyenne annuelle le jeudi
- 101 enfants en moyenne annuelle le vendredi

➤ Le taux de remplissage durant l'année varie de :

- 87 à 102 enfants le lundi
- 76 à 98 enfants le mardi
- 83 à 102 enfants le jeudi
- 77 à 91 enfants le vendredi

Soit 90.9 enfants par jour en moyenne annuelle.

10. Horaires de fin d'année

Les bureaux de l'administration communale seront fermés du vendredi 22 décembre à 16h.00 jusqu'au mercredi 3 janvier 2018 à 08h.00. De joyeuses fêtes de fin d'année sont d'ores et déjà adressées à toutes et à tous !

Au nom de la Municipalité

Le Secrétaire

Le Syndic

Denys Jaquet

Pascal Pétter

